

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion
du Domaine de Bayssan

Montpellier, le 29 avril 2020

Madame Chantal JOUANNO
Présidente de la Commission nationale du débat public
244, boulevard Saint Germain
75007 Paris

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 8 avril 2020, vous sollicitiez mon avis pour déterminer si le projet du parc à thème porté par les studios Occitanie-Méditerranée et le programme de développement porté par le Département sur son domaine de BAYSSAN sont complémentaires.

S'agissant du projet de studios, je peux vous apporter les précisions suivantes :

- Le Syndicat mixte a toujours été attentif à cette initiative, en acceptant de réserver l'emprise foncière pour permettre de lancer l'étude du projet. Une convention a été conclue à cet effet, où en contrepartie du gel de nos emprises, le porteur de projet devait respecter certains jalons d'avancement de son opération.
- A ce jour, je suis toujours en attente du dossier présentant les engagements des partenaires, notamment pour le financement de ce très gros projet. J'ai certes reçu quelques documents mais ceux-ci ne sont pas à mon sens suffisants pour étayer un tel dossier et rassurer sur la possibilité de le mener à terme.
- J'ai pu faire part de mes interrogations au garant de la concertation que vous avez désigné pour ce projet.

En tant que Président du Syndicat mixte de BAYSSAN, je ne suis pas qualifié pour m'exprimer sur le projet porté par le Département sur son propre tènement foncier. Ce projet, au demeurant fort avancé, n'interfère pas à ce jour avec les terrains portés par le Syndicat mixte, ni avec son activité.

Cette dernière considération suffit à mes yeux pour étayer le caractère indépendant des deux projets, portés par des maîtres d'ouvrages différents et dont je relève par ailleurs la différence nette de degré d'avancement comme de portage financier.

En définitive, à la position qui est la mienne, je ne vois pas quelle composante de ces projets pourrait plaider pour leur complémentarité.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président du Syndicat mixte,



Philippe VIDAL

Copie :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Hérault
- Monsieur le Maire de BEZIERS